

Concours externe d'accès à la 4EME CATEFORIE des professeurs des étab privés SESG option A GESTION DE

L'ENTREPRISE

epreuve écrite disciplinaire (Épreuve commune/epreuve écrite 1)

Concours/Examen : PLPA / PP4-CAT Épreuve : 09/01/24 N° sujet :
Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : PLPA PP4 CAT : SES G F

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Partie 1 : Evaluation de la performance économique et financière de l'entreprise.

1.1/ L'analyse de la marge brute de l'atelier laitier va permettre à l'exploitant de pouvoir comparer ses choix en matière de production à ceux d'une autre exploitation ou d'un centre de gestion. Ici la comparaison se réalise à partir de la marge brute d'un groupe de producteurs laïcs. La marge brute de l'exploitation est légèrement en deca de celle du groupement soit 301 € pour l'exploitation et 303 € pour le groupe des producteurs. Même si l'exploitation dispose d'un meilleur prix de vente, soit 430 € pour 415 € pour le groupe, ses charges opérationnelles sont plus élevées, 180 € pour l'exploitation contre 178 € pour le groupe.

Même si le coût d'alimentation de l'exploitation (138€) est inférieur à celui du groupe (143€), l'exploitation a un coût de "reproduction" et un poste "autre" supérieur à celui du groupe.

La seule analyse de la marge ne permet pas d'apprécier la performance économique de l'entreprise. D'autres indicateurs doit être pris en compte.

1.2 / Calculer l'EBE.

Marge brute: Produit de l'activité - charges opérationnelles de l'activité.

$$= (540\,310 + 27\,622 + 100) - 223\,828$$
$$= 319\,344.$$

valeur ajoutée: $319\,344 - 168\,791 - 17\,011$

$$= 148\,852.$$

$$EBE = 148\,852 + (57\,977 + 75\,650) - (51\,888 + 106\,038)$$
$$= 124\,553$$

L'EBE de l'exploitation représente 124 553 €.

1.3 / Calculer la marge de sécurité.

1.4 / Analyse du niveau de l'EBE.

Le niveau de l'EBE s'explique par le niveau de chiffre d'affaires qui permet d'absorber une bonne partie des charges de structures.

Cette EBE permet d'assurer la rémunération des charges sociales mais aussi des impôts.

1.5/ Calculer le prix d'équilibre.

1.6/ Analyse du prix d'équilibre.

1.7/ Calculer le fonds de roulement.

$$FR = \text{Ressources stables} - \text{Emplois stables}.$$

$$= (349\ 641 + 592\ 440 + 198\ 934) - 599\ 984.$$

$$= 541\ 031.$$

Le fonds de roulement est largement excédentaire soit 541 031 €. cela signifie que le haut de bilan est bien financé et que l'excédent pourra être mobilisé pour financer le cycle d'exploitation.

$$\text{Taux d'endettement: } \frac{592\ 440 + 24\ 088 + 257}{1\ 371\ 186} \times 100 = 45\ %.$$

$$\text{Besoin en fonds de roulement} = \text{Actifs circulants} - \text{Passifs circulants}.$$

$$= (441\ 813 + 5656 + 120\ 301 + 80\ 32)$$

$$- (75\ 322 + 130\ 504)$$

$$= 575\ 808 - 205\ 823$$

$$= 369\ 985$$

Trésorerie Nette: $FR - BFR$

$$= 541\,031 - 369\,985$$

$$= 171\,046$$

1.8) Analyse l'endettement de l'entreprise.

Le taux d'endettement de l'exploitation représente 45% du total passif de l'exploitation.

L'endettement global est constitué en grande partie par les emprunts M.T., sur l'exercice 2022, soit 592 550 €. Ici le niveau d'endettement est correct pour une exploitation en rythme de croisière.

1.9). L'excédent du fonds de roulement permet de couvrir un besoin en fonds de roulement de 369 985 €. Ce niveau de BFR s'explique par un niveau de stock important (451 819 €), principal composant du BFR.

Grâce au niveau du FR, la structure financière est équilibrée permettant de dégager une trésorerie nette de 171 046 €.

Concours/Examen : PLPA / PP4 - CAT Épreuve : 03/01/24 N° sujet :
Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : SESG - GE

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Partie 2 : Connaissance de l'environnement et du droit de l'entreprise.

2.1 1. Une agriculture résiliente correspond à un modèle organisationnel ou sociétal qui permet d'adapter et de préserver l'activité d'une exploitation face aux différents crises économiques, climatiques, politiques à venir.

Pour cela il est nécessaire d'avoir une production adaptée à son environnement climatique, de prendre en compte les ressources naturelles à disposition et aussi de prendre en considération les possibilités de débouchés pour sa production.

De plus, il est important de prendre les bonnes décisions pour anticiper les différentes problématiques liées au monde agricole et assurer le développement de l'exploitation.

2.2/ Au niveau d'un GAEC plusieurs facteurs de résilience sont présents, notamment au niveau de la prise de décision.

En effet chaque partenaire du GAEC sont représentés de manière égalitaire sur le modèle de "1 personne = 1 voix".

Aussi l'ensemble des associés ont l'obligation d'exercer une activité au sein de la GAEC.

2.3 / La vente directe :

les points forts de la vente directe sont :

- une meilleure valorisation de la marge producteur
- Amélioration de la satisfaction du client.
- Valorisation du savoir-faire

les points faibles de la vente directe sont :

- une augmentation des coûts de commercialisation et de distribution
- Un temps de travail plus important pour la nécessité de créer un portefeuille client suffisant.
- Une diversification plus importante de sa production pour s'adapter aux évolutions de la demande.

2.4. Tout d'abord, l'activité agricole est une activité réglementée.

Il s'agit de faire en point sur les compétences techniques et aussi celle d'un chef d'entreprise (gestionnaire, managérial...) pour savoir si le candidat a les bases requises pour s'installer.

Par la suite, il conviendra de faire une étude de faisabilité pour vérifier si le projet est adapté au territoire. Dans cette étude, il conviendra d'analyser les coûts nécessaires à l'installation en terme de matériels et outillages, de main d'œuvre et des ressources naturelles à disposition.

Il faudra par la suite réaliser un compte de résultat

prévisionnel pour vérifier la faisabilité économique. Ainsi qu'un plan d'investissement et financement pour s'assurer de la capacité de remboursement du projet.

Une fois ces étapes réalisées, il sera nécessaire de sélectionner la forme juridique adaptée et enfin réaliser les démarches administratives nécessaires à l'installation.

2.5/.

2.6 / les avantages de la forme juridique du GAEC sont.

- Dans la prise de décision : 1 personne = 1 voix
- Les exploitants restent propriétaires des terrains misent à disposition du GAEC

-

les inconvénients de cette forme juridique :

- la responsabilité des associés correspond à deux fois leur apport en capital

2.71.

Le statut GAEC n'est pas le seul choix de forme juridique. Dans le cadre de son intégration il est aussi possible passer sous la forme d'une "EARL". Dans cette forme, chaque associé sera responsable en fonction de son apport.

2.81.

Le label rouge donne une reconnaissance en terme de qualité dans la production agricole. Il s'agit essentiellement de production animale. Ce label permet de valoriser la qualité d'un produit ainsi que le savoir-faire auprès des consommateurs grâce à un cahier des charges stricts. Il permet ainsi d'obtenir une meilleure reconnaissance des consommateurs auprès des agriculteurs.

2.91:

IGP: Identification géographique protégée. Il s'agit d'un label qui reconnaît la qualité, le savoir-faire d'un produit agricole sur un territoire donné.

AB: Agriculture Biologique. Ce label indique aux consommateurs que le produit est certifié sans pesticides.

Concours section : Concours externe d'accès à la 4EME CATEFORI
Epreuve matière : epreuve écrite disciplinaire (Epreuve commune/epreuve écrite 1)

5.8 / 20

Concours/Examen : PLPA / PP4 - CAT Épreuve : 03/01/24 N° sujet :
Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : SES G- GE

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

AOC: Appellation d'origine contrôlée :

2.10 :

Les deux piliers de la PAC sont :

Les aides directement versées au(x) aux agriculteurs qui sont
fonctions de leur surface agricole utilisée mais aussi de leur
production : Il peut s'agir des aides couplées ou découplées,
des DPA...

Le deuxième pilier correspond au Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural. Il s'agit d'un budget
mise à disposition des administrations publiques européennes
afin de réaliser des projets sur leur territoires. Cela passe
par des actions de conseil auprès des agriculteurs, de

..9.. / 10..

l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs.

Partie 3: Raisonnement d'un projet d'évolution.

3.1: Juliette a la possibilité de financer le matériel de part
en réalisant un emprunt bancaire à titre personnel mais aussi
en utilisant ses propres ressources financières.

3.2.

